

LE FANTASQUE.

nouvelles. On nous dit que en suite se couvrent rapidement de signatures. Il n'en peut être autrement chez une population comme la nôtre qui aime les beaux arts et qui pour objet d'ajouter à l'importance grandeur de cette div. Meilleure idée, ne pouvait venir à un homme plus portée à que Mr. Molt de la mettre à exécution.

POELES RUSSES.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire pour compléter ce que nous avons dit souvent de ces appareils calorifiques et de leur industrieux et patiente introduction en ce pays, qu'à reproduire de la *Canadian Patriote* et les certificats justificatifs que ce journal a publiés. Nous y ajoutons maintenant une réflexion qui nous est venue à l'examen des résultats offerts par l'usage des poeles russes et les fausses impressions qui en ont empêché peut-être l'adoption aussi générale qu'auroit dû le faire espérer leur supériorité indispensable sur ceux qu'on a employés. Inouï.

Nous pensons que l'on a généralement apprécié que les poeles russes étaient mieux calculés que ceux de fonte pour chauffer les salles publiques et les vastes comme les églises, les magasins et autres lieux où des entrées et sorties fréquentes introduisent à chaque instant l'air glacé de l'extérieur, tandis que c'est dans les salles particulières, quelques vastes qu'elles soient qu'on en peut ressentir plus immédiatement les avantages sous le rapport de la salubrité et de l'économie.

Pour comprendre ceci il suffit de réfléchir que le double russe, donnant une chaleur infiniment plus abondante et plus soutenue, ne peut refroidir un espace très-étendu, qu'à mesure que l'air se circule plusieurs fois de bas en haut et vice versa, ce qui demande un temps plus considérable dans les églises à cause de l'élevation de la voûte; hors de là on néglige d'allumer ces poeles long-temps avant l'ouverture de l'enclos où ils sont placés, il est impossible d'en ressentir les effets à temps vu que les portes presque constamment ouvertes laissent entrer plus d'air froid que le poele n'en peut chauffer immédiatement; d'où il a résulté que pour leur faire opérer tout ce qu'on peut, on a dû brûler sans cesse à un système de chauffage sans lequel les avantages du poele russe sont parfaitement nuls.

Quant aux appartements privés et aux salles qui sont convenablement abitées de l'air extérieur, la chaleur d'une journée se conserve assez bien à l'aide de ces poeles pour qu'on puisse s'y étendre sans inconvénient la chaleur du lendemain. Nous pensons, comme nous l'avons dit plus haut, que ce qui a pu laisser des doutes sur l'efficacité de ces appareils dans l'esprit de quelques personnes est la fausse impression prévalant répandue qu'ils ne convenaient bien qu'aux grands édifices, tandis qu'on pourroit dire strictement parlant que c'est, en partie, la contrainte. Du reste l'expérience qui est, le meilleur argumentateur forcera les retardataires à comprendre des leurs véritables intérêts et le temps n'est sans doute pas éloigné où tout propriétaire quelque riche que soit sa fortune ne voudra pas avoir chez lui d'autres poeles que ceux de fonte; son économie et son bien-être l'y forceront.

POELES RUSSES.

Un homme dont les opinions en matière d'agriculture rurale et domestique sont très-générales, notre agronome distingué, M. W. PARRY, publie dans le numéro de février des *Revue* un recueil, *The British American Cultivator*, (*) dont il est le rédacteur en chef. Il parle surtout sur les poeles russes et de façon, qu'il nous ne connaît que par les relations des voyageurs, et dont il semble ignorer qu'il existe une manufacture sur un très-bon pied à Québec, puisqu'il fait des vœux pour l'introduction de ces poeles au Canada.

Ce que nous avons appris par les relations des voyageurs touchant les poeles russes, a dit M. Evans, nous convaincre qu'ils pourroient être très-profitablement introduits en Canada, s'ils étaient construits d'une manière convenable; mais leur utilité dépendrait entièrement de leur bonne construction. Ils sont en ce point mieux adaptés, dit-on, pour économiser la chaleur, et partant pour ménager le bois de chauffage ou autre combustible. Le tuyau de ces poeles monte et descend de manière à remplir un espace d'environ quatre pieds carrés, jusqu'à la hauteur d'environ dix pieds (plus ou moins dans les grandes maisons); après quoi on lui donne une issue. Placé dans l'encadrement d'une chambre, un de ces poeles peut en chauffer quatre. Les tuyaux sont construits en briques creuses et poreuses, qui retiennent la chaleur. La surface extérieure est en tuiles vernissées, blanches et couvertes d'ornements. Le combustible est ordinairement du boulevau, et quand il ne reste plus que de la braise, on ferme le tuyau, et l'air chauffé qui se trouve ainsi renfermé se répand partout dans les appartements. Il suffit de chauffer le poele pendant une heure le matin et autant le soir, tout au plus, pour maintenir une haute température durant les vingt quatre heures. Dans les bonnes-maisons ces poeles deviennent de très-beaux meubles d'ornement, par les tuiles dont leur surface extérieure est composée, et par les ornements dont elles sont susceptibles. Puisque ces sortes de poeles chauffent bien les maisons de Russie, à coup sûr ils devraient pouvoir chauffer suffisamment les maisons canadiennes.

M. Evans, dans son zèle patriotique pour tout ce qui tend à augmenter le bien-être des habitants du Canada, ne se serait pas borné sans doute à décrire les poeles russes d'après les relations des voyageurs, mais à faire des vœux pour leur introduction dans ce pays, s'il eût eu connaissance de la belle manufacture que M. Joseph Smolinski a crée au faubourg Saint-Valier de Québec; s'il eût été, comme nous l'évoquons des efforts et des sacrifices que ce noble enfant de la Pologne a faits depuis sept ans pour doter sa patrie adoptive d'une branche d'industrie dont on finira par apprécier toute l'importance, et que, malgré tous les obstacles, toutes les pertes, nous dirons même les trahisons dont il a été victime, il a su, à force de courage et de persévérance, amener à un très-haut degré de perfection.

Beaucoup d'édifices public et privé, tant à Montréal qu'à Québec, sont maintenant chauffés par des poeles de la fabrique de M. Smolinski, et à l'exception d'un ou deux cas, où des défauts locaux; indépendants de la construction des poeles; ont pu à leur succès, ils ont donné une entière satisfaction, comme l'attestent les certificats suivants, ent'autres.

Montréal, et que nous sommes parfaitement satisfaits de ces poeles qui chauffent bien et tiennent très bien l'atmosphère de la dite église.

A. F. TRUTEAU, prêtre.
Montréal, 31 janvier 1842.

Extrait d'une lettre de l'honorable D. H. TIGER de Montréal, date du 23 janvier 1843.

Pour les poeles en question, je dois dire qu'ils ne sont pas seulement préférables aux poeles de fer pour la commodité, l'économie et la propriété, pour l'économie du bois, même du temps pour le chauffage, mais pour le bien-être, qui résulte de la douceur, de l'égalité constante de la chaleur qu'ils procurent, et surtout pour la santé.

Si l'expérience que j'ai faite l'année dernière m'avait laissé quelques doutes à ce sujet, celle de cette année n'aurait pu manquer de les dissiper; et le second poele que vous m'avez fait confectionner cet automne étant de beaucoup supérieur au premier.

J'ai cru devoir aussi cette année, comme dans la précédente, faire tout ce qui dépendait de moi pour faire connaître leur utilité; j'aurai fait davantage encore sans des maladies dans ma famille, et d'autres épreuves par lesquelles j'ai passé depuis votre dernier séjour à Montréal.

J'aurais désiré surtout, dans l'intérêt du public comme dans le mien, de faire introduire du suite l'usage dans les communautés; mais sans parler de l'opposition naturelle et si commune à toute espèce de nouveautés, etc.

J'ai etc.

M. J. Smolinski, Québec, D. B. VIGER.

Certificat d'Et. A. DUBOIS, écuyer, de Montréal.

Par le désir dont je suis pénétré de voir jouir d'autres des avantages inappréciables que les poeles russes de M. Smolinski ont sur les poeles de fer, dont on se sert dans le pays, je me suis un plaisir et un devoir, envers mes compatriotes, par l'expérience que j'en ai faite moi-même, de recommander les poeles de M. Smolinski comme étant supérieurs aux autres poeles en usage, non seulement quant à l'économie ou moins de deux tiers du combustible, mais aussi quant à la commodité, à l'économie, à la propriété et au temps gagné pour le chauffage, en ce qu'en allumant ces poeles de douze heures on peut se procurer, tous les avantages dont ils sont susceptibles.

En outre je ne peux douter que la température égale et agréable qui nous ressent par l'usage de poeles russes ne soit très-favorable à la santé.

E. A. DUBOIS.
Montréal, 22 février 1843.

Certificat de M. Serafino GIRALDI, hôtelier à Montréal.

Après avoir employé M. Smolinski à construire un fourneau dans les cuisines de mon hôtel, l'expérience m'a démontré que la consommation de bois était moindre des deux tiers que celle produite par mes anciens fournaux; puis que deux cordes de bois d'épave, par mois suffisent tandis que six cordes d'érable suffisent à peine.

Serafino GIRALDI.
Montréal, 3 février 1842.

[Ainsi, en supposant que l'érable coûte à Montréal 20s. la corde; et l'épave 7s. 6d. M. Serafino Giraldi fait économie annuellement, sur cet article seul, une somme de £63, au moyen des fournaux confectionnés par M. Smolinski, et qui ne lui ont coûté que £30, non compris les ustensiles de fer, etc.]

Lettre de W. PETRY, écuyer, de Québec.

With reference to the Russian Stove which you erected for me last fall, I have much pleasure in informing you that it gives entire satisfaction. After a trial of upwards of two months, I am perfectly satisfied of the superiority of these stoves over the ordinary iron ones, in their safety and economy in fuel, having consumed in two months very little over one cord of soft wood I feel assured that when the value of the Russian Stoves is better known, they will be fully appreciated and come into more general use in this country.

(Signé) W. PETRY.
Québec, 4th March, 1842.

Chr. F. BAILLARGON, prêtre.
Montréal.

Certificat de M. le secrétaire de l'église de Montréal.

Je soussigné certifie que M. Smolinski a construit deux poeles dans l'église cathédrale de